

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20657**

Intitulé

DUT : Diplôme universitaire de technologie Information-communication (InfoCom), option Communication des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteurs d'académie, Présidents d'université, Directeurs d'institut universitaire de technologie (IUT)

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel de la communication détermine, accompagne, met en œuvre la politique de communication de son organisation. Il sait créer et réaliser un support de communication, sous différentes formes (écrit, audiovisuel, multimédia...) pour produire un contenu d'information adapté au public visé, conforme aux approches stratégiques et globales de l'organisation. Doté de compétences relationnelles, il met en place des actions de communication et de relations publiques, sait transmettre un message et le valoriser auprès de ses interlocuteurs, est un créateur de valeur par la diffusion et la promotion de l'information, notamment par le biais des *TIC*.

• Compétences ou capacités communes à toutes les options de la spécialité InfoCom

Maîtriser la langue française, tant rédaction qu'expression orale ; adapter un message au public.

Parler, écrire, lire en anglais et dans une autre langue vivante, se situer dans les cultures étrangères ; maîtriser le lexique professionnel ; trouver un stage, un emploi ou des études dans un pays étranger

Porter une attention particulière, développer et approfondir ses connaissances en SHS ; décrypter le monde contemporain ; mettre en œuvre une méthodologie de recherche par la réalisation d'un mémoire universitaire et professionnel de fin d'études.

Utiliser l'Internet, les logiciels de bureautique et de Pao, mettre en ligne de l'information. Identifier, produire, collecter, gérer les informations utiles ; utiliser les nouveaux outils numériques. Travailler en mode projet ; mettre en œuvre une méthodologie de conduite de projet.

• Construction d'un réseau professionnel

Faire de la veille concurrentielle, une analyse comparative (*benchmarking*) pour l'organisation, de la veille informationnelle sur l'actualité du secteur professionnel de la communication, des TIC et de l'économie des médias ; entretenir un réseau de collaborateurs : journalistes, imprimeurs, infographistes, créateurs web...

• Conception d'une stratégie de communication

Cerner le projet et le positionnement d'une organisation, construire l'identité d'une organisation à travers ses supports de communication, ses relations publiques, sa communication interne, ses relations presse, sa stratégie marketing... ; bâtir un plan de communication (cibles, objectifs, supports...)

• Mise en œuvre d'une politique de communication

User des certifications et des labels liés à la communication responsable, appliquer les normes, les démarches qualité ; réaliser le bilan des actions de communication ; mener un audit de communication ; mettre à jour des tableaux de bord ; mener des enquêtes pour recueillir des données statistiques ; élaborer une revue de presse, un panorama de presse

• Conception et analyse de messages (écrits, visuels, audios, audio-visuels, multimédia, web)

Utiliser les techniques de recherche de l'information ; appliquer les techniques d'interview ; analyser et synthétiser les informations ; discerner le sens des images fixes et animées ; gérer des contenus pour construire une identité ; distinguer les étapes de conception d'un message audiovisuel ou multimédia ; adapter les messages à la cible, au public visé ; respecter le droit de la communication et du numérique ; articuler des notions de sémiologie, de linguistique

• Réalisation de produits et supports de communication (écrits, audiovisuels, multimédia...)

Appliquer les techniques d'écriture pour support papier (*print*) et web

Utiliser les techniques d'expression verbale et non-verbale ; administrer le contenu d'un site web ; se conformer aux normes typographiques ; décliner les normes photographiques et vidéo ; assimiler l'ensemble de la chaîne graphique. Utiliser un logiciel de PAO ou d'édition numérique, de création et retouche d'image, de montage vidéo, d'édition multimédia (HTML/ CSS, animation...)

Créer un site avec un système de gestion de contenu (*CMS*)

• Gestion matérielle et logistique de la communication

Planifier la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication

Sélectionner des fournisseurs/prestataires ; négocier les conditions du contrat ; contrôler la réalisation de l'intervention, la qualité des

produits

- **Dispositifs de communication interne**

Conjuguer la GRH et le droit du travail ; identifier les comportements à l'aune des théories de la psychologie sociale ; organiser et animer des réunions ; poser les bases d'un audit social ; expérimenter la concertation et la participation

- **Actions de relations publiques**

Animer, manager une communauté. Alimenter les réseaux sociaux. Employer les techniques de communication média/ hors média. Utiliser les TIC (sites, blogs, référencement, réseaux sociaux...)

- **Actions de relations presse**

Réaliser des produits de communication à destination des médias (dossiers et communiqués de presse) et des blogueurs
Choisir les médias adaptés au message et aux objectifs de communication
Organiser une conférence de presse

- **Actions économiques et de marketing**

Exploiter un bilan annuel, un rapport d'activité
Réaliser des études de marché
Interpréter la stratégie marketing d'une organisation
Réaliser des opérations de communication à destination des clients

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel de la communication exerce dans tous types d'organisation, privée, publique, associative... : il déploie ainsi son activité dans les services de communication des entreprises, des collectivités, dans des associations ou dans des agences conseil en communication ou de publicité.

En tant qu'assistant ou responsable, il exerce les fonctions de chargé de communication, chargé de relations publiques, chargé de relations presse, chargé de communication événementielle.... Il peut également investir des nouveaux métiers tels que concepteur de site web (webdesigner), webmestre, animateur de réseaux sociaux (community manager)...

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1101 : Animation de site multimédia

E1107 : Organisation d'événementiel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les quatre semestres, valorisés chacun à hauteur de 30 crédits européens, sont constitués des unités d'enseignement suivantes :

UE11 Introduction en expression et langues, 6 ECTS
UE12 Initiation aux sciences humaines et sociales, 8 ECTS
UE13 Impulsion professionnelle, 6 ECTS
UE14 Instauration de méthodes et pratiques, 10 ECTS

UE21 Développement en expression et langues, 6 ECTS
UE22 Décryptage en sciences humaines et sociales, 8 ECTS
UE23 Découverte professionnelle, 6 ECTS
UE24 Déploiement des méthodes et pratiques, 10 ECTS

UE31 Progression en expression et langues, 6 ECTS
UE32 Préfiguration professionnelle, 7 ECTS
UE33 Prolongement des méthodes et pratiques, 11 ECTS
UE34 Modules complémentaires préliminaires, 6 ECTS

UE41 Conclusion en expression et langues, 4 ECTS
UE42 Concrétisation professionnelle, 17 ECTS
UE43 Consolidation des méthodes et pratiques, 5 ECTS
UE44 Modules complémentaires de continuation, 4 ECTS

Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants- chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté modifié du 26 juin 1967

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT

Arrêté du 19 juin 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Information - communication

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vefp/iut/iut.htm>).

Autres sources d'informations :

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Autres sources d'information :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Chaque université est responsable du processus de certification

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) : <http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

La spécialité de DUT a été créée sous l'appellation « Relations, information ». Par arrêté du 8 juillet 1968, elle est devenue « Carrières de l'information ». Depuis 1991, elle porte le nom « Information-communication ».

En 2005, l'option « Communication des entreprises » du DUT Information-communication devient l'option « Communication des organisations ».

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Information - communication : *arrêté du 23 juillet 2009*